

Liste : POUR UN CNU FORT, EXIGEANT ET PLURALISTE

Cher(e)s collègues,

Au sein de chaque discipline, le Conseil National des Universités remplit trois missions essentielles : en représenter toutes les composantes dans leur diversité, maintenir des critères intellectuels d'excellence et agir avec constance et efficacité auprès des pouvoirs publics. Ce triple rôle de représentation, d'évaluation et de défense des intérêts de la discipline, nous souhaitons le remplir, au nom de tous les collègues, avec rigueur et efficacité.

1. Une exigence de diversité

- . La section 04 du CNU doit être le reflet des différentes manières d'enseigner et de pratiquer la science politique, à l'Université et dans les instituts d'études politiques ; en Province et à Paris ; dans les centres importants de la discipline comme dans les sites où le rapport des forces lui est moins favorable.
- . La section doit également viser à respecter toutes les approches intellectuelles et sous-disciplinaires, constituer un espace de dialogue entre les spécialités et les sensibilités, sans en faire prévaloir aucune mais en les reconnaissant toutes.
- . Les représentants du collège des professeurs se doivent enfin d'être l'émanation des différentes voies d'accès au professorat (Agrégation externe, Agrégation interne, Voie longue). Issus d'établissements différents (IEP et universités, Région parisienne et Province...), de spécialités complémentaires (sociologie politique, pensée politique, politiques publiques, politique comparée...) et de toutes les filières de recrutement nous nous engageons à faire respecter ce pluralisme. Nous nous efforcerons également, si nous sommes élus, de mettre à plat la question des voies d'accès au professorat à travers notamment une réflexion sur la place de l'agrégation et le rôle que pourrait désormais jouer l'habilitation à diriger des recherches.

2. Une exigence de qualité

- . A travers les critères de qualification qu'il se donne, le CNU est aussi le lieu où s'élaborent, dans la discussion, les exigences et les frontières intellectuelles de la discipline. Si nous sommes élus, nous chercherons à maintenir une politique d'évaluation rigoureuse et sélective, qui fasse prévaloir la qualité des dossiers recherche contre toute forme de clientélisme ou de localisme.
- . Au plan des promotions, nous souhaitons que, dans un contexte de pénurie, l'ancienneté ne soit pas le seul critère de promotion et chercherons à prendre en compte dans l'évaluation les différents modes d'investissement des candidats dans la profession (travaux de recherche, missions d'encadrement, charges d'enseignement...).

3. Une exigence d'efficacité

- . Dans la période actuelle, marquée par des changements et des risques particulièrement importants pour la discipline, comme pour l'Université et la recherche en sciences sociales en général, nous souhaitons faire du CNU un porte-parole écouté et respecté des intérêts de la science politique auprès des pouvoirs publics.
- . L'enjeu est ici capital. Trop souvent négligé jusqu'à présent, le CNU doit être associé de plein pied aux réformes qui touchent à ses domaines de compétence et en particulier à celles qui touchent aux procédures de recrutement. Nous nous engageons, si nous sommes élus, à jouer avec le maximum de pertinence et d'efficacité ce rôle d'aiguillon et de garde-fou qui doit être le notre.

Bien cordialement à tous,

*Loïc Blondiaux , Frédérique Matonti, Patrick Hassenteufel, Daniel Mouchard, Christian Le Bart,
Justin Daniel, Joseph Fontaine, Michel Offerlé.*